Maroc : le nouveau parlement et le futur gouvernement seront-ils légitimes ?

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-09-2007 12:43:06

Tout est parti du très faible taux de participation enregistré aux législatives de ce 7 septembre. 37% seulement. C'est-à-dire que 4 Marocains sur 10, à peine, ont voté.

Du coup, de nombreux analystes se demandent si le futur Parlement et le futur gouvernement pourraient être crédités d'une réelle légitimité populaire ?

Au delà de l'aigreur des commentaires des mauvais perdants, ou de la légitime déception de ceux qui espéraient un meilleur taux, posons-nous quand même la question : le suffrage exprimé du tiers de la population suffit-il à légitimer la représentation populaire ou non ?

On peut le dire autrement : le choix de 37% de la population vaut-il quelque chose ou ne vaut-il rien ?

La réponse, selon les critères universellement reconnus de la démocratie, est claire : bien sûr que les suffrages exprimés, même minoritaires, suffisent à légitimer le résultat et bien sûr que le choix de 37% de la population vaut quelque chose.

A partir du moment où les suffrages s'expriment légalement et en toute liberté, le résultat - quel qu'il soit - s'impose comme légitime.

Du reste, les 37% de votants représentent, en nombre de voix, à peu près le même nombre d'électeurs que lors des consultations antérieures, soit à peu près 5 millions...

Par ailleurs, si 6 Marocains sur 10 n'ont pas voulu voter, c'est aussi une volonté - leur volonté - librement exprimée...

D'autant que l'on ne dispose d'aucun outil qui nous donne avec précision les raisons de l'abstention. Désaveu ou approbation de la politique en cours (car il est également possible que certains parmi ceux qui n'ont pas voté ne voulaient rien changer), on ne le saura jamais...

Ceci étant, la légitimité n'est jamais définitivement acquise. Portés au pouvoir par 37% des voix ou par 100% des voix, le parlement comme le gouvernement seront constamment mis à l'épreuve.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les moyens de renforcer ou de remettre en cause la légitimité des mandataires sont nombreux. Dans les démocraties contemporaines, il n'est pas nécessaire d'attendre les élections pour les mettre en oeuvre.

Que ceux qui veulent s'essayer aux fines analyses sur la légitimité tiennent comptent de cela...
Surtout ceux parmi eux qui n'ont rien fait pour améliorer le taux de participation et ceux qui ont la prétention de croire que c'est à eux et à leurs consignes de boycott du scrutin que l'on doit ce taux si

faible.

Le Reporter